



**FNAMS**

Fédération  
Nationale  
des Agriculteurs  
Multiplicateurs  
de Semences

*Communiqué de presse*

*Le 20 octobre 2021*

**Hausse des intrants agricoles et des cours des grandes cultures, la FNAMS craint un impact sur le réseau des agriculteurs multiplicateurs**

La forte hausse du cours des engrais azotés constatée ces dernières semaines (+ 95% sur l'urée granulée 46% - source La Dépêche le Petit Meunier entre septembre 2020 et septembre 2021), celle attendue des produits phytopharmaceutiques, du coût de la mécanisation ainsi que la récente hausse du SMIC horaire (+2,2% au 1<sup>er</sup> octobre 2021) vont avoir des répercussions importantes sur les coûts de productions de certaines cultures de semences. Par ailleurs, des ruptures d'approvisionnement pour certains intrants agricoles sont constatées sur le terrain conduisant des agriculteurs dans une situation d'incertitude sur le déroulement de la campagne 2021/2022. Face à cette situation inquiétante, la FNAMS rappelle aux agriculteurs multiplicateurs de semences que des indicateurs de coûts de production validés au plan interprofessionnel sont à leur disposition sur le site de la FNAMS et peuvent leur permettre d'évaluer l'impact de la hausse du coût des intrants sur leurs porte-graine. Ainsi pour une culture de betteraves sucrières porte-graine la hausse actuelle des fertilisants appliquée aux indicateurs de charges de production conduirait à une augmentation moyenne de charges de 8 % (soit + 420 €/ha). Pour les cultures fourragères les hausses sont évaluées à +12% pour les fétuques élevées (+130 €/ha), +16% pour le dactyle (+170€/ha) et +12% pour les ray-grass d'Italie (+100 €/ha). Pour les cultures potagères ce sont des hausses de coûts de production de 150 à 300 € de l'ha qui ont été estimées à ce stade pour quelques espèces phares (carottes, oignons, persil, betterave rouge). Ne pas en tenir compte dans les contractualisations en cours serait inacceptable pour les producteurs et ferait peser un fort risque de désengagement sur le réseau d'agriculteurs multiplicateurs français hautement qualifié. En effet, bien que l'envol des prix des engrais azotés impacte également le secteur des grandes cultures, le contexte haussier des cours actuels pourrait conduire des agriculteurs multiplicateurs à se désengager des cultures de semences au profit de productions souvent moins risquées au plan technique. Cette situation déjà rencontrée dans les années 2007/2008 n'avait pu se solutionner qu'au travers d'une revalorisation substantielle du prix des contrats de semences. Alors que la loi EGAlim 2 (« Besson-Moreau ») vient d'être adoptée, sacralisant les coûts de production comme socle dans la détermination du prix payé aux producteurs, la FNAMS appelle de ses vœux une prise de conscience de l'ensemble des acteurs du secteur face à cette situation d'urgence inédite. Il en va de la sécurisation de l'approvisionnement en semences pour les campagnes 2022 et suivantes.



**FNAMS**

*La FNAMS (Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences) est une organisation professionnelle agricole spécialisée dans la multiplication des semences. Sa mission est d'élaborer des références agronomiques et économiques en production de semences et de défendre les intérêts des agriculteurs multiplicateurs de semences français.*

Contact presse : Valérie Trijean – [valerie.trijeau@fnams.fr](mailto:valerie.trijeau@fnams.fr) – 06 83 86 86 85